

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DU PERSONNEL

10 novembre 1999

1. Élection du Président de séance

La séance est ouverte à 15h00 avec Christine Petit-Jean-Genaz comme Président de séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté après une modification concernant l'ordre des points à discuter.

3. Égalité des chances – rapport de S. Datta-Cockerill

S. Datta-Cockerill commence par faire l'historique du programme depuis son début en 1996. Le Comité consultatif a été créé par la suite par le Directeur général précédent, avec des personnes nommées par lui. Les efforts ont été concentrés, jusqu'à maintenant, sur la situation des femmes au CERN, recrutement, avancement, positions hiérarchiques, etc., où l'on note quelques progrès mais où il y a encore des efforts à faire.

Les recommandations faites et approuvées par le Management Board en 1998 ont eu pour résultats:

- la publication et la distribution d'une brochure sur l'égalité des chances avec un bref chapitre sur le harcèlement (accessible sur le Web),
- l'intégration des aspects liés à l'égalité dans le programme d'induction pour les nouveaux arrivés et dans les cours pour les superviseurs sur l'exercice MOAS.

Pour le long terme des progrès restent à faire. Les efforts destinés à informer, former et sensibiliser le Management, et le personnel, sont poursuivis continuellement, par exemple concernant les besoins d'une crèche.

Elle constate avec regret le petit nombre de femmes occupant une position hiérarchique (5,67%, dont aucune femme Chef de division et aucune femme Directeur). Pour ce qui est de l'avancement annuel, le nombre de double-steps accordés aux femmes est considérablement inférieur au nombre accordé à leurs collègues masculins. Même dans les domaines considérés comme typiquement féminins, les hommes font en général une carrière meilleure et plus rapide.

Pour ce qui concerne le harcèlement, moral et sexuel, les travaux du Comité consultatif, et du sous-groupe sur les Statut et règlement et les circulaires, sur un projet de circulaire ont fait l'objet d'une présentation au Management Board et d'une discussion lors d'une réunion du Comité exécutif élargi de l'Association. L'étude de la circulaire est à l'ordre du jour du CCP du 17 novembre.

Pour l'avenir du programme, les objectifs sont les suivants:

- poursuivre le développement d'une "culture d'égalité de chances" au CERN,
- continuer les efforts de recrutement de femmes (6,5% en 1994 avec une augmentation ces dernières années à 20%) et améliorer leurs possibilités de carrière,
- continuer les efforts de formation dans tous les domaines et à tous les niveaux.

En réponse à une question concernant la présence obligatoire d'une femme dans les comités de sélection, et les

difficultés éventuelles pour trouver une personne compétente pour certains domaines techniques spécifiques, S. Datta-Cockerill répond que la présence d'une femme qui n'aurait pas forcément une expertise technique dans le domaine où se fait le recrutement, peut néanmoins apporter une contribution importante pour d'autres aspects de la fonction à exercer.

S. Datta Cockerill termine sa présentation en invitant les personnes présentes à lui faire part de leurs commentaires et idées.

Le Président de séance remercie S. Datta-Cockerill et A.S. Cerne pour le travail effectué et pour leur présence et leur présentation.

La représentation de l'Association dans le Comité consultatif soulève une discussion au sein du Conseil et la conclusion du Conseil est qu'il faudrait demander la création d'un sous-groupe du CCP où l'Association serait représentée de la même manière que dans les autres sous-groupes paritaires, plutôt que de demander une augmentation du nombre de personnes nommées par l'Association dans le Comité consultatif.

4. Approbation du compte rendu de la réunion du 5 octobre

Le compte rendu est approuvé sans modifications.

5. Activités du Comité exécutif

En l'absence de Jean-Pol Matheys, Michel Bénot présente les activités du Comité exécutif.

Réunions CCP des 20 et 28 octobre

M. Bénôt informe le Conseil des discussions au CCP sur les différents points de l'ordre du jour. La réunion du 20 octobre était consacrée au suivi des réunions officielles de septembre et à la préparation des réunions du Comité des finances et du TREF de novembre.

Recrutement

Le rapport de l'Administration fait état de difficultés de recrutement dans certains États membres et pour certaines catégories du personnel. Les différentes causes y sont analysées mais il est clair qu'il deviendra difficile de recruter les meilleurs éléments de tous les États membres si les conditions d'emploi continuent à se dégrader.

Programmes volontaires

La Direction proposera au Conseil du CERN la reproduction des deux programmes: le RSL et le Programme de Retraite Progressive.

Indemnité de subsistance variable

Le Comité est arrivé à un accord sur des mesures particulières proposées par la Direction, visant à officialiser une pratique déjà en vigueur dans les divisions. Ces mesures concernent les voyages en groupe pour des conférences et séminaires. Des indemnités journalières réduites pourront être appliquées dans ce cas, avec l'accord explicite des intéressés, si des réductions de tarifs ont été obtenues sur le prix des hôtels ou de la pension. Un délégué fait remarquer qu'il serait souhaitable que ce genre de flexibilité soit appliquée dans l'autre sens également, quand l'indemnité CERN se révèle insuffisante dans certaines circonstances.

Indice de variation des coûts

La Direction demandera un ajustement des salaires de 1,3%. Ce chiffre prend en compte l'augmentation de 0,9% du coût de la vie à Genève et le mouvement réel des traitements de 0,4% dans les organismes de référence (SIG et la fonction publique fédérale. La Direction a également demandé un

ajustement identique des pensions de 1,3%.

Modifications aux Statut et règlement du personnel

Il avait été convenu que pour cette révision quinquennale ne seraient mises à l'étude que des propositions de modifications portant sur la forme (précisions et clarifications, mise en conformité avec la pratique) et non sur le fond (modifications des droits et obligations proprement dits). Les mesures proposées vont dans ce sens.

Structure de carrières et d'avancement

Le Comité a discuté le document de l'Association ainsi que la partie du document de travail de la Direction sur les carrières. Dans les discussions avec la Direction sur les carrières, on constate des points d'accord sur les défauts du système actuel mais d'importants désaccords existent sur la manière d'y remédier.

Statistiques sur l'avancement

Ces statistiques diffèrent peu de celles de 1998.

Préparation des réunions du Comité des finances et du TREF de novembre

Programme des apprentis

Plusieurs États membres avaient remis en question l'opportunité de poursuivre ce programme, compte tenu des ressources qu'il mobilise. Toutefois, une solution satisfaisante pour maintenir ce programme a été trouvée en accord avec les autorités cantonales. Les représentants de l'Association ont exprimé leur satisfaction à ce sujet.

Dépendance

A la réunion du TREF de septembre dernier, des clarifications avaient été demandées par certaines délégations concernant les possibilités de réintégration et certains aspects financier et technique. S. Weisz et V. Hatton ont élaboré un addendum au document présenté alors.

Garanties des pensions

Les délégués du personnel prennent connaissance d'un rapport rédigé par trois experts extérieurs, sur

demande du sous-groupe CCP sur les garanties des pensions, concernant les conséquences pour la Caisse du retrait éventuel d'un État membre. Dans ce rapport les experts rappellent les droits fondamentaux des bénéficiaires de la Caisse et les devoirs des États membres. Ils estiment que la responsabilité de chaque État membre pour garantir le paiement des pensions est engagée au-delà de son éventuel retrait de l'Organisation ou de l'éventuelle dissolution de celle-ci.

Un délégué du personnel suggère au Comité exécutif de demander que le sous-groupe continue son travail à une cadence acceptable, avec des réunions plus rapprochées. Le Comité exécutif prend note de cette demande.

Circulaires administratives

Un projet de circulaire sur le harcèlement a été mis au point (cf. point 3). D'autres circulaires sont en discussion, à savoir: la N° 2 (Procédures concernant le recrutement et la période de probation de membres du personnel) et la N° 9 (Contrats) ainsi qu'une circulaire opérationnelle (N° 5) sur "l'Utilisation des installations informatiques du CERN".

6. Caisse de pensions – retrait d'une partie du capital

Un des candidats aux élections au Conseil d'Administration de la Caisse de pensions a proposé dans son programme que soit offerte aux pensionnés la possibilité de retirer un capital de la Caisse. Après réflexion, le CE aimerait formuler une proposition qui, tout en tenant compte de cette aspiration de certains membres du personnel, soit plus conforme aux principes que nous souhaitons défendre. Il demande au Conseil du personnel de lui donner un mandat pour élaborer une proposition qu'il lui soumettra.

Comme aucun point n'a été ajouté sous Divers, le Président de séance déclare la séance close à 17.40.